

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS3145

présenté par

M. Monnet, M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine -
NUPES

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 5 par les mots :

« conformément à l'objectif chiffré d'amélioration de l'embauche et du maintien en activité des
personnes âgées de 50 ans et plus. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à préciser que la publication des indicateurs doit s'inscrire dans une
comparaison avec l'objectif chiffré d'amélioration de l'embauche et du maintien en activité des
personnes âgées de 50 ans et plus.